

Scandale à la DGFIP : 3 000 emplois vacants !

Derrière cette simple phrase se trouve, aujourd'hui tout, le mal de la DGFIP. Aujourd'hui, chaque collègue est dans une réalité simple : comment faire face à sa charge de travail ?

Les demandes affluent, les indicateurs sont toujours aussi prégnants, l'informatique toujours aussi capricieuse...

Dans ce contexte, il faut faire face à chaque obligation, chaque demande des usagers ou des collectivités, et essayer d'y répondre le mieux possible. Autant dire : la quadrature du cercle pour chaque collègue...

Cette situation est déjà en soi largement exaspérante, pénible et inadmissible. Pire, elle se complète d'un double discours de la direction générale qui ne cesse de nous indiquer qu'elle souhaite alléger les charges de travail, en nous permettant de remplir toutes nos missions.

Joli discours et facilité de langage... Et puis, si quelqu'un était tenté de dire « chiche », il suffirait de se confronter à la réalité des actes de notre direction.

Aujourd'hui, il y a des suppressions d'emplois, dont la direction générale affirme qu'elle n'est pas comptable puisqu'elles dépendraient uniquement du politique. Autrement dit, et comme le répète la CGT depuis longtemps : les suppressions d'emplois sont dogmatiques ! Encore faudrait-il savoir pourquoi on supprime des emplois dans chaque catégorie.

Et il y a les vacances d'emploi... Et dans le genre discours d'enfumage de notre direction et de notre ministre, on obtient là des sommets... En effet, alors même que des postes sont votés et budgétés par la Loi de finances, ils sont, aujourd'hui, sans titulaires...

On ne parle pas ici de quelques postes, mais bien de plusieurs milliers : quasiment 3 000 aujourd'hui... dans tout les départements... dans tous les services... Il suffit de tourner la tête pour s'apercevoir du nombre de chaises vides, des places de collègues qui pourraient être, aujourd'hui, dans nos services, mais qui sont toujours à la recherche d'un travail...

Dès juin 2014, les élus CGT et d'autres organisations ont porté cette réalité en faisant remonter les milliers de pétitions auprès de la direction générale.

Lors du CTM, présidé par le Ministre Michel Sapin, alors que celui-ci expliquait sa politique comme étant moins nocive que les précédentes, la CGT a posé une simple question : que faites vous pour combler les vacances d'emploi ? Trois mois après, nous attendons toujours la réponse.

Comment appeler ce discours de la direction générale ? « Enfumage, mensonge... », peu importe, c'est aujourd'hui le premier scandale de la DGFIP. La représentation nationale vote des lois qui ne sont pas appliquées... Nous ne bénéficions pas, aujourd'hui, du nombre d'agents qui nous sont dévolus ! Autrement dit, il s'agit bien de suppressions d'emplois déguisées... Ce choix politique n'est pas admissible car :

✓ il place les agents de la DGFIP dans des conditions de travail inacceptables !

✓ il dégrade la qualité du service public.

Il met donc en danger l'avenir de la DGFIP et les conditions réelles de travail pour chacun.

Dès lors, pour la CGT, il y a une revendication simple qui s'impose : le comblement des vacances d'emploi !

Naturellement, la CGT demande des créations d'emplois mais il est aujourd'hui nécessaire qu'en premier lieu, la direction respecte les droits des agents.

Elle construira avec vous et dans l'unité la plus large, les actions nécessaires pour obtenir satisfaction sur cette revendication !

Montreuil, le 3 février 2015

Syndicat national
CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

• dgfip@cgt.fr

• www.financespubliques.cgt.fr

• Tél. : 01.55.82.80.80